
SUBJECT /SUJET

PAIEMENTS À L'APPUI DE LA RÉPONSE AMÉLIORÉE DU CANADA À LA COVID-19 CONFORMÉMENT À LA *LOI SUR LES PAIEMENTS RELATIFS AUX ÉVÉNEMENTS DE SANTÉ PUBLIQUE D'INTÉRÊT NATIONAL* – DÉPÔT DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DES DÉPENSES (A) 2020-2021

LA QUESTION

Pourquoi l'Agence de la santé publique du Canada demande-t-elle 74,7 millions de dollars pour soutenir la réponse améliorée du Canada à la pandémie de COVID-19 conformément à la *Loi sur les paiements relatifs aux événements de santé publique d'intérêt national* dans le Budget supplémentaire des dépenses (A) 2020-2021?

RÉPONSE / RESPONSE

- COVID-19 is a rapidly evolving global challenge. The Government of Canada is working closely with local, provincial, territorial, and international partners to minimize its health, economic and social impacts in Canada and around the world.
 - While the initial response funding helped to address immediate actions already taken, it is clear that the COVID-19 pandemic is presenting an unprecedented public health threat that will require increased efforts over a prolonged period of time.
 - Urgent access is requested for \$74.7M in funding through the new statutory authority under the *Public Health Events of National Concern Payments Act* to finance the Public Health Agency of Canada (PHAC) enhanced response to the pandemic. Funding will address recent pressures that have surfaced with the COVID-19 response. This includes:
 - \$50M for safe and healthy isolation of incoming travellers;
 - \$20M for increased National Microbiology Laboratory (NML) testing capacity; and
 - \$4.7M for sustaining operations.
-

- La COVID-19 est un enjeu mondial qui évolue rapidement, et le gouvernement du Canada collabore étroitement avec ses partenaires locaux, provinciaux, territoriaux et internationaux afin d'en réduire au minimum les répercussions sanitaires, économiques et sociales au Canada et dans le monde.
- Le financement de l'intervention initiale a déjà permis de prendre les mesures immédiates qui étaient nécessaires, mais il est évident que la pandémie de COVID-19 représente une menace sans précédent pour la santé publique, qui exigera des efforts accrus, durant une période prolongée.

- **Afin de financer une intervention renforcée de l'Agence de la santé publique du Canada face à la pandémie, l'accès immédiat à des fonds de 74,7 millions de dollars est demandé au titre du nouveau pouvoir que confère la Loi sur les paiements relatifs aux événements de santé publique d'intérêt national. Le financement allégera les pressions financières récemment ressenties à la suite de l'intervention face à la COVID-19. La somme demandée comprend :**
 - **50 M\$ destinés à l'isolement sûr et sain des voyageurs qui arrivent au pays;**
 - **20 M\$ destinés au renforcement des capacités d'analyse du Laboratoire national de microbiologie (LNM);**
 - **4,7 M\$ destinés au maintien des opérations.**

FAITS SAILLANTS

- L'ASPC et Santé Canada assurent un soutien et un leadership national à la réponse du Canada à l'écllosion de COVID-19.
- À compter du 25 mars 2020, en vertu de la *Loi sur la mise en quarantaine*, tous les voyageurs qui reviennent au Canada sont tenus de s'isoler pendant 14 jours.

CONTEXTE

Depuis le 25 mars 2020, les Canadiens qui reviennent au Canada sont tenus de se mettre en quarantaine ou en isolement pendant 14 jours. Afin d'aider les Canadiens qui n'ont aucun endroit convenable pour se mettre en quarantaine ou s'isoler (c.- à- d. aucun lieu d'habitation collective, pas de contact avec des personnes vulnérables et accès aux objets ou services de première nécessité sans interrompre la quarantaine), l'ASPC a demandé **50 millions de dollars en 2020** pour installer temporairement et maintenir des sites de quarantaine primaire à Vancouver, Calgary, Toronto et Montréal, avec une capacité supplémentaire à St-John's, Halifax, Fredericton, Regina, Winnipeg et Whitehorse.

Le coût d'établissement de ces sites varie considérablement, et les coûts définitifs dépendront de la fréquence de leur utilisation et des prix fixés dans chaque administration. Les coûts comprennent non seulement l'hébergement physique, comme les frais d'hôtel, mais aussi les services de soutien aux voyageurs pendant toute la période de quarantaine ou d'isolement. Il s'agit notamment des services contractuels de nettoyage, de transport médical (du point d'entrée jusqu'au site), de sécurité, de repas, de soins infirmiers, ainsi que du salaire des employés du gouvernement du Canada.

À mesure que la pandémie progresse, l'ASPC aura besoin d'un montant supplémentaire de **20 millions de dollars** qui ne fait pas partie de la décision de financement annoncée par le premier ministre le 11 mars 2020 pour l'acquisition et la mise à niveau des équipements et infrastructures scientifiques. Ces acquisitions permettront d'accroître l'efficacité des tests de dépistage et des analyses et de réduire leurs délais d'exécution. Ces équipements serviront à la

validation interne des tests et pourraient également consister en instruments de déploiement rapide vers les endroits éloignés pour fournir une capacité d'appoint, en cas de besoin.

De plus, les services internes jouent un rôle habilitant essentiel dans la capacité de l'ASPC de répondre à la crise de COVID-19. Dans le contexte de la lutte contre la COVID-19, les dépenses liées aux communications et aux opérations ministérielles ont augmenté considérablement, en raison de la nécessité d'assurer un soutien accru en matière de GI/TI. Il faudra également renforcer les relations de travail ainsi que la santé et la sécurité au travail, et fournir du personnel d'intervention en cas d'urgence.

En plus des 10 millions de dollars qu'elle a reçus dans le cadre de l'annonce du premier ministre le 11 mars 2020, l'ASPC demande un investissement supplémentaire de **4,7 millions de dollars** pour les services ministériels partagés dans les domaines des biens immobiliers, de la sécurité et de la GI/TI afin d'assurer un soutien aux principales opérations de gestion des urgences, comme le Centre des opérations du portefeuille de la Santé (COPS), et d'autres activités.

Détails financiers

(en dollars)		2020-2021 Budget supplémentaire (A)	MJANR pour 2021-22	MJANR pour 2022-23	MJANR pour 2023- 24	2024-25 et par la suite
<i>Dépenses de fonctionnement</i>		54 700 000				
<i>Dépenses en immobilisations</i>		20 000 000				
TOTAL		74 700 000	0	0	0	0

Prepared by Préparé par	Key Contact Expert-conseil	Approved by Approuvé par	Date
Janet Marth Senior Financial Analyst, Resource Management and Analysis, OCFO	Tomasz Popiel Director, Resource Management and Analysis, OCFO 613-793-1322	Carlo Beaudoin Chief Financial Officer 613-948-5798	June 9, 2020